

RCS : NICE

Code greffe : 0605

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NICE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 02022

Numéro SIREN : 352 817 969

Nom ou dénomination : HOLDFIN

Ce dépôt a été enregistré le 04/11/2019 sous le numéro de dépôt 24933



RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION

De la Société à responsabilité limitée HOLDFIN

En

Société par Actions Simplifiée

HOLDFIN

Société à responsabilité limitée

Au capital social de 3 811,22 euros

44 Route de la Sirole 06100 NICE



HOLDFIN

Société à responsabilité limitée
Au capital social de 3 811,22 euros
44 route de la Sirole
06100 NICE

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE HOLDFIN,
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE,

EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

1

A l'associé unique

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision de l'associé unique en date du 14 août 2019, nous avons établi le présent rapport afin :

- o De vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- o De vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composants l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

MISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA SITUATION DE LA SOCIETE

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard des caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Le chiffre d'affaires au 31 juillet 2019 est de 69 452 €.
- Le résultat d'exploitation au 31 juillet 2019 est de - 1 401 €.
- Le résultat financier au 31 juillet 2019 est de - 110 €
- Le résultat net au 31 juillet 2019 est de -37 784 €.
- L'actif au 31 juillet 2019 présente les éléments suivants :
 - Actif immobilisé : 15 607€
 - Actif circulant : 72 590 €
- Les capitaux propres au 31 juillet 2019 sont de 71 480 €.

2

MISSION DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION


Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à :

- Contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- Vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Saint-Raphaël
Le 8 Octobre 2019



Laurent GIRARD,
Commissaire aux comptes et à la transformation